

ZNIEFF de type II:

- « *Forêt de Huelgoat* » : cette ZNIEFF est distante de 6,4 km au nord-est du site d'exploitation et 5 km à l'est d'une des parcelles d'épandage (sur les communes de Guéhébert et Tremmy).
- « *Le Groaker-Rosily* » : cette ZNIEFF se situe sur la commune de SPÉZET à distante de 250m d'une parcelle d'épandage ; elle n'est pas concernée par le site d'exploitation.

Ces zones remarquables se trouvent éloignées du site d'élevage et d'épandage de la SCEA COZIC BARON ; de plus, les parcelles les plus proches de ces zones sont déjà exploitées avec les incidences liées aux activités (labours, semis, épandage, traitements ...etc.) ; l'augmentation l'élevage n'aura donc aucun effet supplémentaire sur ces zones.

III. LE PROJET**III-1 - Historique de l'élevage****Le site d'élevage**

Le lieu dit «LEINZAC'H», site de l'exploitation se situe à 4,7km au nord de la commune de LANDELEAU. L'exploitation se trouve à une hauteur de 132 m (N.G.F.). Le relief, peu accentué, est constitué de collines et de plateaux plus ou moins uniformes et entaillés de vallées. L'entrée de cette exploitation se trouve à l'intersection de la RD236 et de 2 chemins communaux, l'un menant à Pont Rohel et à Kéroué , l'autre à Ervohantec et à Ergonan. L'accès de l'exploitation est en revêtement stabilisé et arborées partiellement en limite avec la RD 236.

Le paysage autour de l'exploitation, de caractère rural, est varié. Il alterne entre les zones de cultures séparées par des haies et des talus, les zones boisées ainsi que les zones d'habitations et artisanales.

Aux alentours des bâtiments du site on trouve :

- . Au sud : terres agricoles, puis exploitation et habitations
- . Au nord : la D236, terres agricoles, habitation du demandeur
- . À l'ouest : chemin rural, terres agricoles et exploitation agricole
- . À l'est : terres agricoles



Dates	Historique
1993	Création de l'EARL BARON COZIC avec un élevage de vaches laitières
1995	L'exploitation fait une demande d'autorisation d'un élevage de poulets pour 24000 animaux équivalents (AE) avec un bâtiment de 1200m ² en plus des 79 vaches laitières et l'exploitation des terres
2006	L'exploitation fait une demande d'augmentation du cheptel de 24000 à 33600 AE en volaille de chair toujours dans le bâtiment de 1200m ² ; le nombre de vaches laitières et la surface agricoles restant inchangés. L'augmentation des 33600 AE à fait l'objet de l'arrêté d'autorisation du 19 avril 2006
2015	Changement de statut de l'entreprise avec passage de « EARL BARON COZIC » en « GAEC BARON COZIC »
2016	Changement de statut ; l'entreprise se divise en 2 entités : - SCEA DE LEINZACH pour l'élevage des 79 vaches laitières et de l'exploitation agricole - SCEA COZIC BARON pour l'élevage des 33600 poulets de chair.

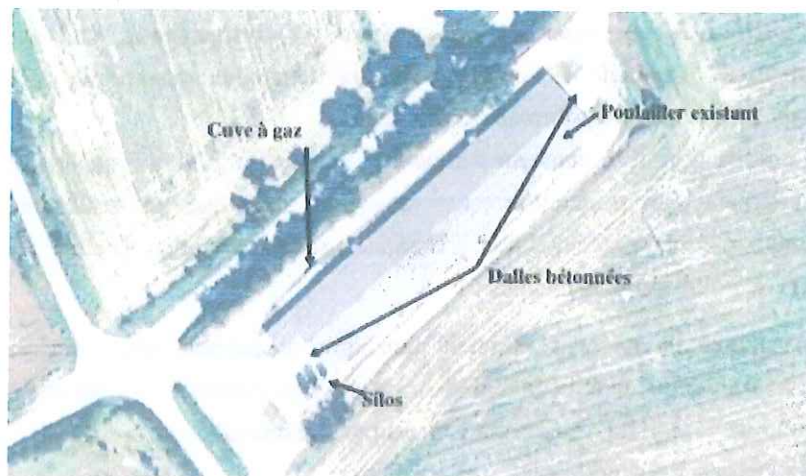
Les pétitionnaires souhaitent, par cette enquête publique, augmenter l'effectif de l'exploitation afin d'obtenir une autorisation d'exploiter pour deux bâtiments en volailles de chair ce qui leur permettra à l'issue de la construction du deuxième bâtiment de 2000m² de passer à 100800 emplacements dans le cas d'une production de coquelets.

Ces deux pétitionnaires possèdent la même formation avec un diplôme de BEPA agricole ; ils possèdent une expérience professionnelle acquise depuis leur installation sur leurs élevages :

- M. Denis BARON en 1987
- Mme Cathy BARON depuis 1993.

Ces deux cogérants sont aidés dans leur tâche par un employé à temps partiel ; ce dernier restera après agrandissement de l'exploitation.

Vue aérienne de l'élevage existant



III-2 – Nature et caractéristique du projet :

La SCEA COZIC BARON sur son site au lieu-dit «LEINZAC'H» à LANDELEAU, il dispose, actuellement, d'une unité d'élevage (depuis 2006) pour une capacité de 33600 Animaux Équivalents de volailles de chair (Arrêté d'autorisation du 19/04/2006). Le site est actuellement constitué d'un seul bâtiment pour une surface d'élevage globale de 1200 m².

L'activité principale de cette exploitation consiste dans l'élevage de volaille de chair en multi production (poulets lourds, standard, léger, pintades - ...)

L'élevage actuel est réalisé au sol sur litière paillée ou copeaux ; il en sera de même pour celui envisagé.

Les volailles sont alimentées avec des aliments à base de céréales et de minéraux complétés par des vitamines et des oligoéléments. L'alimentation des volailles est réalisée en « phase » avec les gammes suivantes :

- démarrage
- transition
- Croissance

L'alimentation des volailles n'est pas fabriquée à la ferme ; elle est réalisée à base de céréales, de minéraux complétés par des vitamines et des oligo-éléments. Ces aliments sont fournis par la société GLON-SANDERS, fournisseur des poussins. Aux aliments sont ajoutés des phytases, ce qui permet d'augmenter la digestibilité des aliments tout réduisant les rejets en phosphore.

Ce type d'alimentation est choisi par les exploitants afin de réduire les émissions d'azote et de phosphore dans les déjections animales.

III-2-a- Le projet :

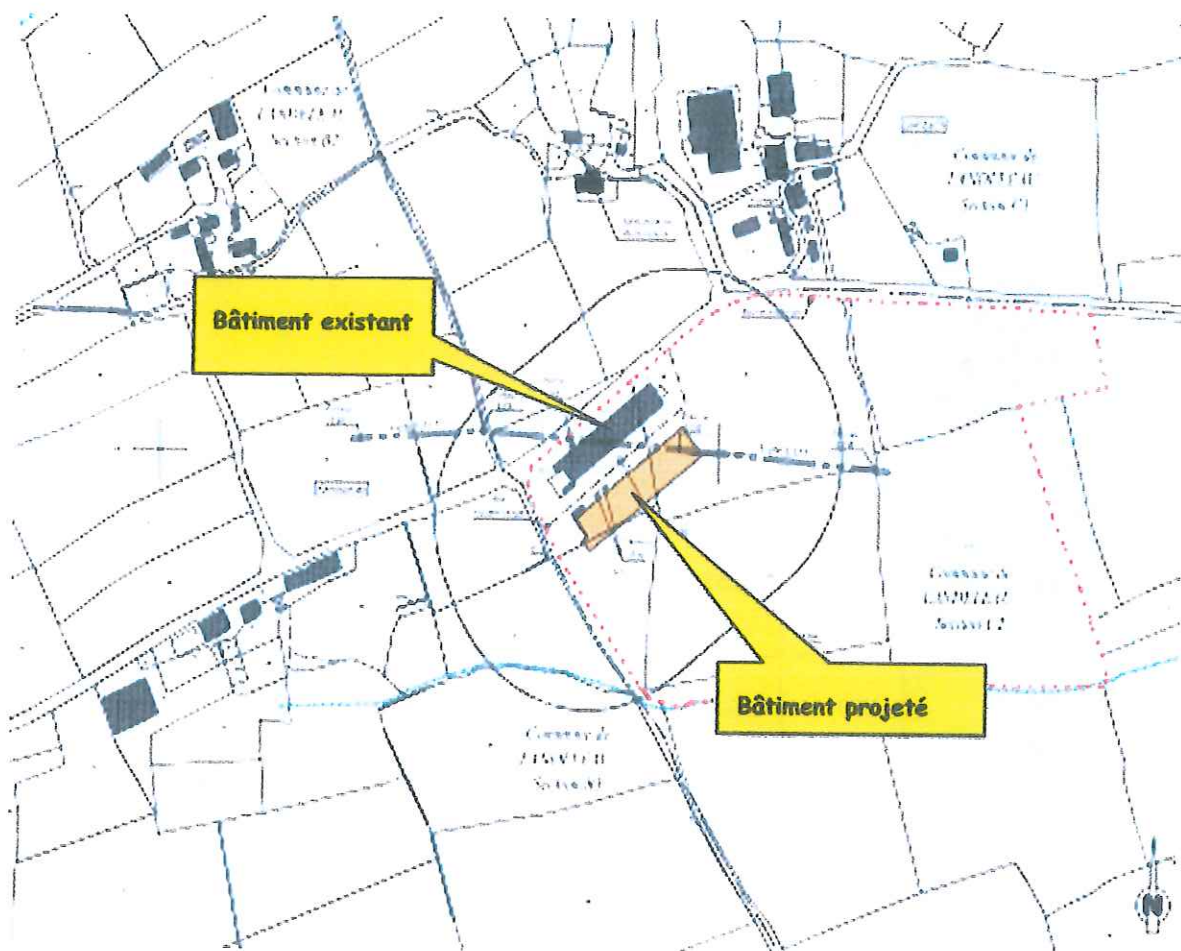
Il consiste en :

- La restructuration du bâtiment de 1200m² existant pour permettre une augmentation de production (aucune modification constructive, **uniquement** une augmentation de densité de production) ; cette production demandée passera de 33600 Animaux équivalents à 44400 Animaux Équivalents.
- la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage de 2000 m² sur le site existant afin d'augmenter la production. La superficie d'élevage passerait donc de 1200m² actuellement autorisée à 3200m². Dans ce nouveau bâtiment la capacité de production sera de 74000 emplacements.

La construction du nouveau bâtiment ainsi que la restructuration du bâtiment existant portera la production actuelle de 33600 Animaux Équivalents à un total de 118400, soit une augmentation 84800 emplacements supplémentaires aux 33600 emplacements actuellement autorisés par l'A.P.C. en vigueur.

Cette augmentation étant supérieure au seuil de l'autorisation (40000 emplacements) au titre des I.C.P.E. elle nécessite une nouvelle procédure soumise à enquête publique.

Le site accueillera au maximum 118400 coquelets, soit 118400 emplacements. Plusieurs autres espèces pourront être produites par l'élevage : poulets légers, poulets standard, poulets lourds, poulets certifiés, coquelets, pintades, dindes médium ou dindes lourdes. Les quantités d'azotes, de phosphore et de potassium produites prises en compte dans le dossier sont celles les plus pénalisantes figurant au tableau des productions annuelles possibles pour chaque type d'élevage possible: poulets lourds pour l'azote et le potassium ; dindes médium pour le phosphore.



Le site d'élevage sera à même d'accueillir les productions présentées dans le tableau suivant :

coquelets	Production actuelle	Production Après projet
Densité (animaux/m ²)	28	37
Emplacements	33600	118400
Nombre de lots/an	8	8

Tableau des productions annuelles possibles (projet)

Catégories d'animaux	Poulets légers	Poulets standards	Poulets lourds	Poulets certifiés	Coquelets	Pintades	Dindes médium	Dindes lourdes
Animaux produits/an	720000	537000	401280	257472	947200	190400	51392	44800
Unité d'azote/kg/an	15120	15053	15650	11586	11366	7997	12180	12768
Unité de phosphore/kg/an	6480	8064kg	10433	6952	5683	6664	11820	10842
Unité de potassium/kg/an	16560	16128	16452	11329	12314	8187	12437	13171

Le type d'effluent produit restera le même que celui actuellement produit ; 100 % du fumier brut produit sera épandu. Actuellement, la SCEA CPOZIC BARON produit

L'ensemble constituera une entité de production cohérente, suffisante au maintien de l'emploi sur le site et utilisant de nombreuses technologies pour réduire les impacts néfastes sur l'environnement.

Pour ce faire, le projet d'extension nécessite donc l'édification d'un nouveau poulailler sur le site existant de «LEINZAC'H» en parallèle du poulailler en activité.

Les installations d'élevage existantes sont implantées 172m du premier tiers, et le projet en sera distant de 180 mètres. Une haie et talus arboré existe sur une grande partie du bâtiment existant avec la RD 236.

Une fosse de récupération des eaux de rinçage après curage des bâtiments d'élevage, sera enterrée entre les deux bâtiments. Cette fosse sera vidée, les eaux, de faibles valeurs agronomiques dérisoires, seront épandues sur les terres du plan d'épandage.

III-2-1- Le plan d'épandage

La SCEA COZIC BARON n'exploite aucune terre, seule une surface agricole permettra de gérer les eaux de lavage qui seront stockées dans une fosse en projet et qui sera située entre les deux bâtiments d'élevage. Dans le cadre du projet l'augmentation de fumier produit nécessite la mise à jour du plan d'épandage.

Les terres d'épandage mise à disposition sont celles d'un tiers (La SCEA DE LEINZARCH propriété de M et Mme BARON propriétaire du bâtiment d'élevage existant et de la parcelle du bâtiment existant et de celui projeté).

L'assolement de la SCEA DE LEINZACH sera basé sur des céréales (blé, maïs, colza, ...).

La totalité des fumiers issus des deux poulaillers seront donc épandus sur ces terres ; les eaux de rinçage des deux poulaillers et stockées dans la fosse à construire seront-elles aussi épandues à l'issue de chaque vidange de cette dernière.

Les terres d'épandage sont situées en zone rurale à vocation "Polyculture – élevage" sur le bassin versant de l'Aulne. Elles sont situées sur les communes de LANDELEAU, SPÉZET, PLOUYÉ et de COLLOREC.

Le fumier, actuellement produit est épandu à 100% sur les terres en propre de la SCEA DE LEINZARCH, seul prêteur.

Le fumier produit, prévu dans le projet (691 tonnes dans le cas de coquelets), sera de même type et épandu à 100%, de même, sur les terres en propre de la SCEA DE LEINZARCH, seul prêteur. Cette SCEA arrêtera sa production de vache laitière et réservera la totalité de ses terres d'épandage à la SCEA COZIC BARON. Les épandages se feront, avec du matériel adapté, par le prêteur de terre au moyen d'un épandeur équipé de hérissons horizontaux et d'une table d'épandage.

Tableau comparatif des données actuelles et après projet

Données	Tableau des Épandages	
	Avant projet	Après projet
Surface Agricole Utile (S.A.U.)	SCEA DE LEINZACH : 141.99	SCEA DE LEINZACH : 141.99
Surface Potentiellement Épandable (S.P.E.)	SCEA DE LEINZACH : 117,07	SCEA DE LEINZACH : 117,07
Surface Directive Nitrate (S.D.N.)	SCEA DE LEINZACH : 130.39	SCEA DE LEINZACH : 130.39
Quantité épandue par type d'effluent	SCEA DE LEINZACH : nc EARL COZIC BARON : 225t	SCEA DE LEINZACH : 0 * EARL COZIC BARON : 691t

Azote organique total/pression par ha de S.A.U.	SCEA DE LEINZACH : 120 EARL COZIC BARON : 119,95	SCEA DE LEINZACH : 0 * EARL COZIC BARON : 116,77
Azote produit	SCEA DE LEINZACH : 11739 EARL COZIC BARON : 5292	SCEA DE LEINZACH : 0 * EARL COZIC BARON : 15650
Phosphore (P2O5) total/pression par ha de S.D.N.	SCEA DE LEINZACH : nc EARL COZIC BARON : 49,43	SCEA DE LEINZACH : 0 * EARL COZIC BARON : 93,64

La production de volaille sur paille conduit à une production exclusive de fumier compact non susceptible d'écoulement.

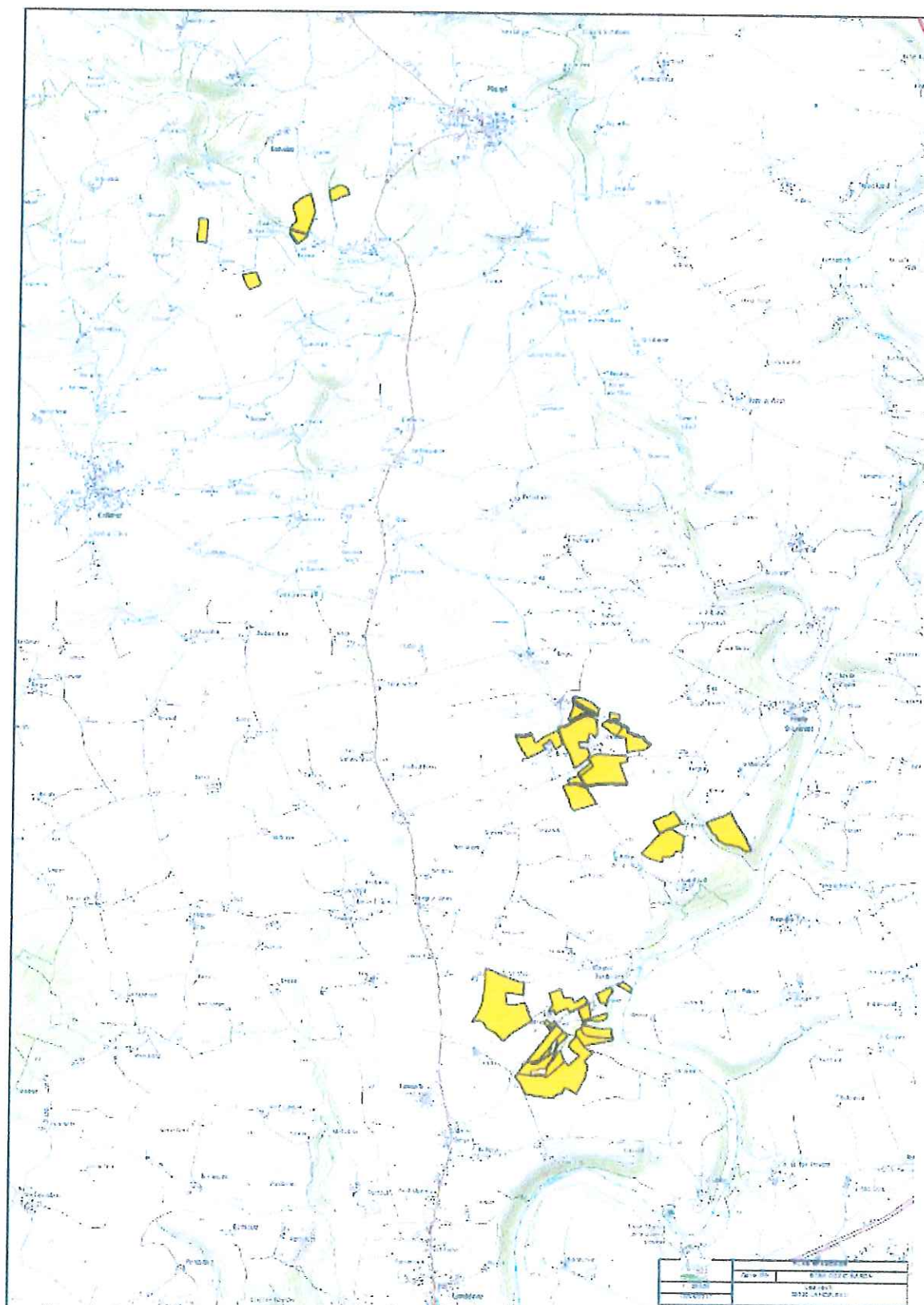
(*) La SCEA DE LEINZACH, à l'issue du projet mettra fin à la totalité de son élevage de vaches laitières et réservera la totalité de ses terres épandables à la SCEA COZIC-BARON.

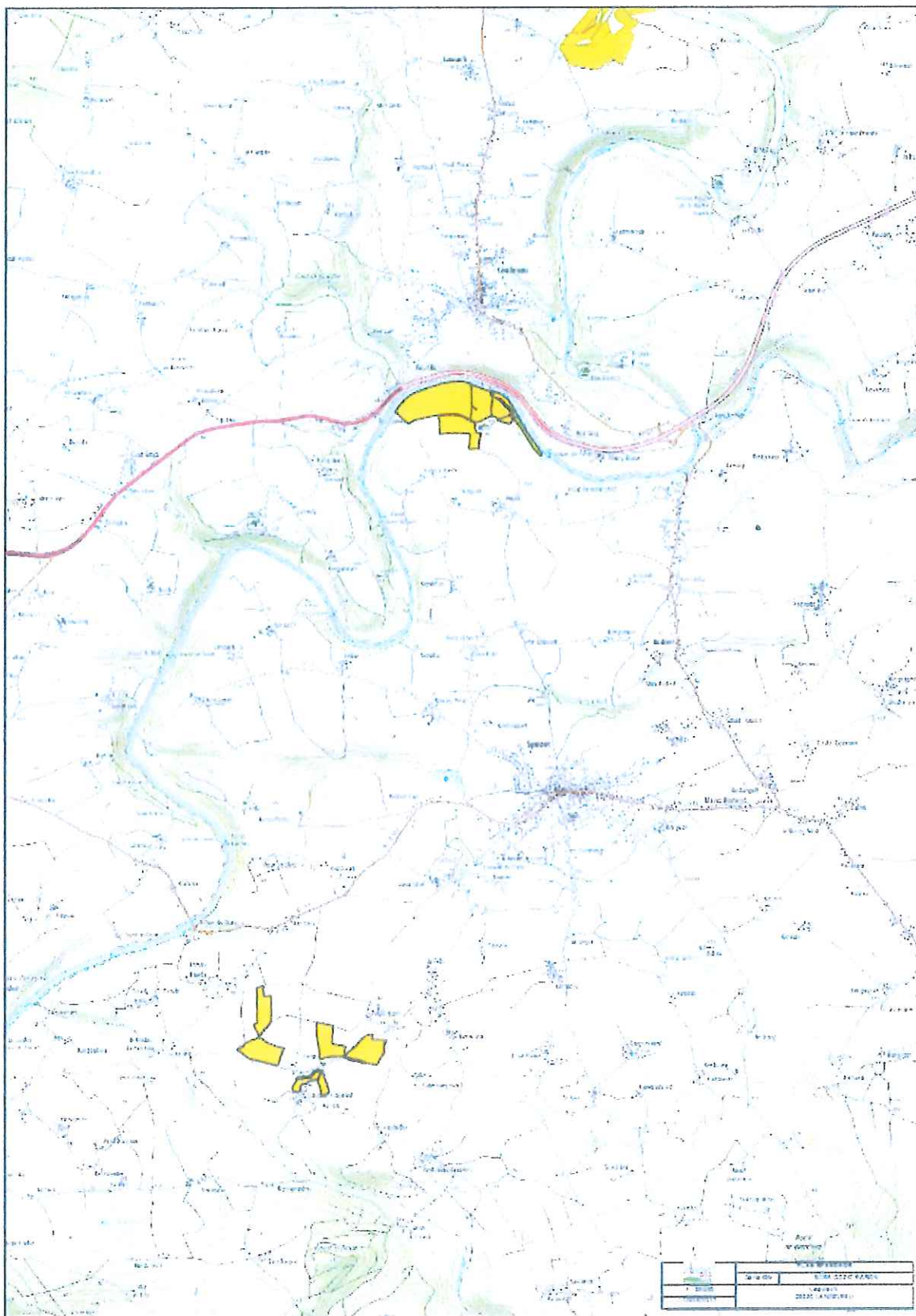
Le tonnage annuel produit estimé par la SCEA COZIC BARON est, actuellement, de 225t/an.

Après extension de l'élevage, les volumes estimés de production sont variables; le tableau ci-dessous donne les valeurs de production de fumier en fonction de la catégorie de volaille produite

Catégories d'animaux	Poulets légers	Poulets standards	Poulets lourds	Poulets certifiés	Coquelets	Pintades	Dindes médium	Dindes lourdes
Fumier brut/t/an	600	605	529	501	691	370	401	365

Plan d'épandage de la SCEA COZIC BARON





III-2-c- Le financement

Le projet reçoit un avis favorable de financement de son établissement bancaire (Crédit Agricole du Finistère) après étude de ce projet pour un montant de 550 000 €.

Le coût total de l'investissement est estimé à 580 000€

Le projet est éligible au Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA) pour un montant de 30 000€.

Une expertise comptable, jointe au dossier, faite par la société ICOOPA route de Morlaix à Châteauneuf du Faou, atteste de la viabilité du projet présenté.

Le financement prévu est représenté dans le tableau ci-dessous

Financement du projet				
Organisme	montant	durée	taux	Annuités
Banque (à long terme)	520 000€	12 ans	2,00%	49 171 €
Banque (à court terme) attente du PCEA	30 000 €	2 ans	3,00%	15 678 €
Aide intégrateur	30 000 €			
Total Financement	580 000 €			64 849 €

III-2-d- Motivation du projet :

Ce projet va permettre :

- D'assurer une production de qualité et optimiser l'activité de l'élevage, améliorer les conditions de travail et assurer un revenu suffisant aux exploitants ; ces derniers sont aussi propriétaire SCEA DE LEINZACH exploitait un élevage laitier (79 VL et la suite), qui sera arrêté à l'aboutissement du projet pour permettre d'accueillir la production supplémentaire de fumier.
- Sécuriser le fonctionnement de l'élevage.
- Une optimisation du site, un rapport indispensable par rapport à l'investissement.

C'est une production que les pétitionnaires connaissent, ils travaillent tous les deux sur le site, et qui leur plait.

III-2-e- Les installations :

- › Le site d'élevage et siège social de la SCEA COZIC BARON est situé au lieu dit «LEINZAC'H» sur la commune de LANDELEAU, à environs 4,7 km du centre bourg.